



L'intersyndicale du premier degré de Seine-Saint-Denis
SNUipp/FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, Sud-Education, CGT Educ'action

au Ministre de l'Education nationale

Monsieur le Ministre,

Les écoles du département de la Seine Saint-Denis se trouvent, en cette rentrée 2012, dans une pénurie d'enseignants et de postes jamais atteinte.

Au moins la moitié des circonscriptions se trouvent, dès la deuxième semaine de classe, sans plus aucun remplaçant disponible. Un nombre très important de remplaçants a en effet été affecté sur des postes vacants (150 au minimum). A quelques jours seulement de la rentrée, déjà plusieurs dizaines de classes se retrouvent sans enseignant. Les 450 PES sont directement dans les classes en Seine-Saint-Denis, et donc sans formation, du fait de ce manque de remplaçants. Cette situation va continuer de s'aggraver au fur et à mesure des absences à remplacer.

Cette situation de crise s'ajoute à un contexte déjà rendu très difficile par des conditions d'enseignement fortement dégradées : destruction des postes RASED, intégration des enfants en situation de handicap sans les moyens nécessaires, etc...

Ce constat de rentrée extrêmement alarmant a donné lieu à une déclaration commune de toutes les organisations syndicales au comité technique départemental (CTSD) de rentrée le 7 septembre. Le directeur académique confirme ne pas disposer des personnels nécessaires pour couvrir les postes vacants.

L'intersyndicale 93 vous informe que les enseignants de Seine-Saint-Denis n'acceptent en aucun cas la remise en cause des seuils d'ouverture de classe du département.

Au vu de la situation de rentrée, l'intersyndicale 93 exige le recrutement immédiat d'enseignants fonctionnaires d'Etat. Ce recrutement est possible :

- recrutement immédiat sur la liste complémentaire de notre académie, mais cela ne représente que 18 personnes ;
- recours aux candidats admissibles mais non admis au concours 2012 de l'académie de Créteil après réexamen par le jury du concours, qui doit pour cela être convoqué avant le 27 septembre ;
- recours aux volontaires sur liste complémentaire des autres académies...

A défaut d'une réponse très rapide de votre part, les enseignants de Seine-Saint-Denis, avec leurs organisations syndicales, sauront se mobiliser et faire entendre leurs revendications dans les jours qui viennent.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre attachement au service public d'Education.

Bobigny, le 14 septembre 2012